

Indicateurs statistiques sur le surendettement à fin avril 2018

MAYOTTE

	mars 2018	avril 2018	Cumul de janvier à avril		année 2017
			2018	2017	
Dossiers déposés	0	1	3	6	17
Décision de recevabilité par les commissions	4	0	4	7	14
-Dossiers recevables	2	0	2	5	10
- Dossiers irrecevables (A)	2	0	2	2	4
Mesures de rétablissement personnel (B)	0	0	0	1	1
- Mesures imposées suite RP sans LJ	0	0	0	1	1
- Accords débiteurs sur les demandes d'ouverture d'une PRP avec LJ	0	0	0	0	0
Mesures de réaménagement des dettes (C)	2	0	2	0	7
- Plans conventionnels conclus	0	0	0	0	0
* dont plans conclus consistant en un moratoire	0	0	0	0	0
- Mesures avec ou sans effacement	2	0	2	0	7
* dont mesures consistant en une suspension d'exigibilité	0	0	0	0	1
Dossiers clôturés (D)	3	0	3	4	10
Dossiers traités par les commissions (A+B+C+D)	7	0	7	8	24
Relations avec les tribunaux					
- recommandations homologuées par les juges	0	0	2	0	1

En avril 2018, les commissions ont été saisies de 1 situations de surendettement et en ont traité 0 dans le cadre des dispositions législatives en vigueur.

Le nombre de saisines des commissions a diminué de 50 % sur les quatre premiers mois 2018 par rapport aux quatre premiers mois 2017 (3 dossiers contre 6 dossiers).

A fin janvier 2018, 14 primo dépôts ont été enregistrés sur 12 mois glissants, soit une hausse de 250 % sur cette période.

Le total primo dépôts et redépôts a dans le même temps enregistré une hausse de 200 %.